

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11ème
Nom de site		Numéro	T41481
Adresse du site	110, rue Pierre Timbaud	Hauteur	R+10 (28.92m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; SFR (0/120/240°) et Free (110/230/350°) présents Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	11/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 340°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 340° < 4V/m - 120° < 5V/m - 240° < 4V/m 5G (3500): 340° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	31.17m pour les antennes à faisceau fixe 31.71m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes intégrées dans des fausses cheminées, sur le bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

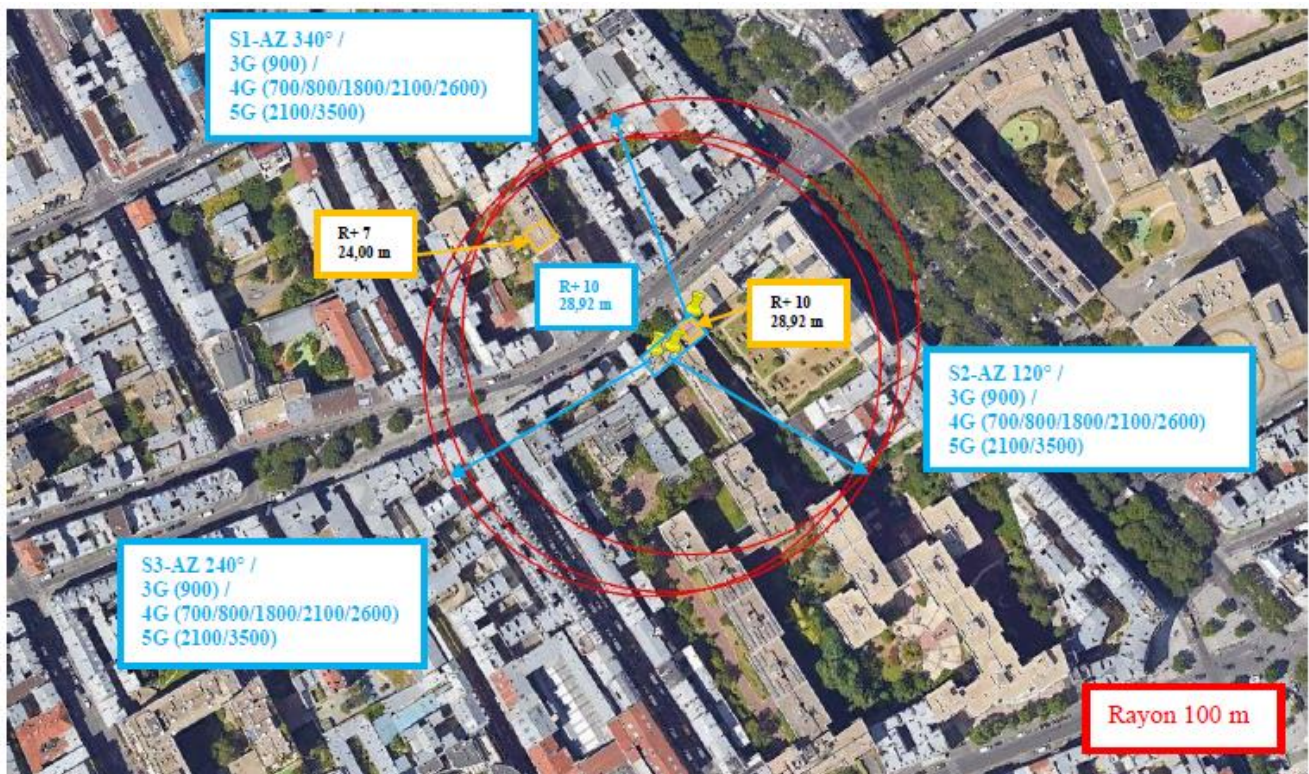
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	114 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD	28,92m	NON	5,00 m	< 1
SAMU SOCIAL	5 RUE DU MOULIN JOLY	24,00 m	NON	60,00 m	< 2

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

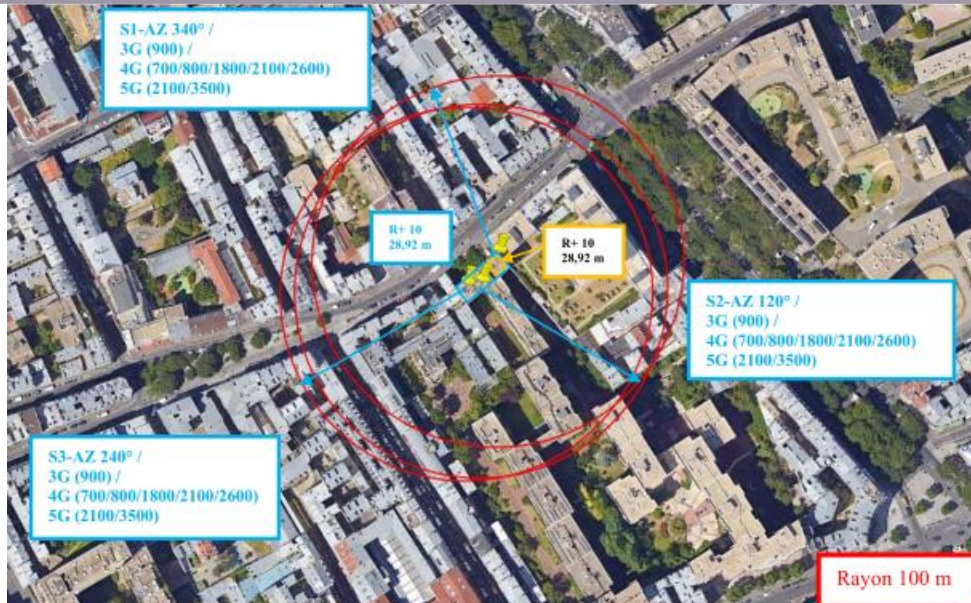
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	114 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD	28,92m	NON	5,00 m	< 1
SAMU SOCIAL	5 RUE DU MOULIN JOLY	24,00 m	NON	60,00 m	< 2



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 110 RUE Pierre TIMBAUD 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 340°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	16.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 110 RUE Pierre TIMBAUD 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

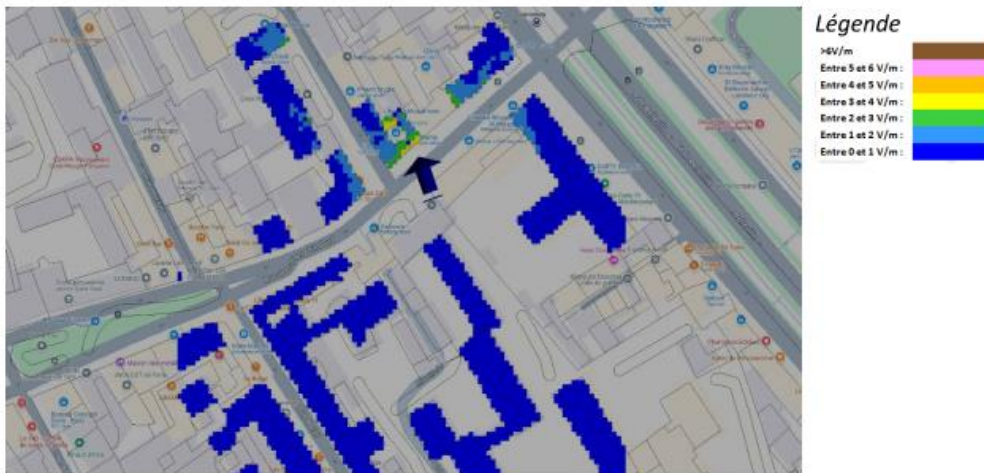
	Azimut 340°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 340°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



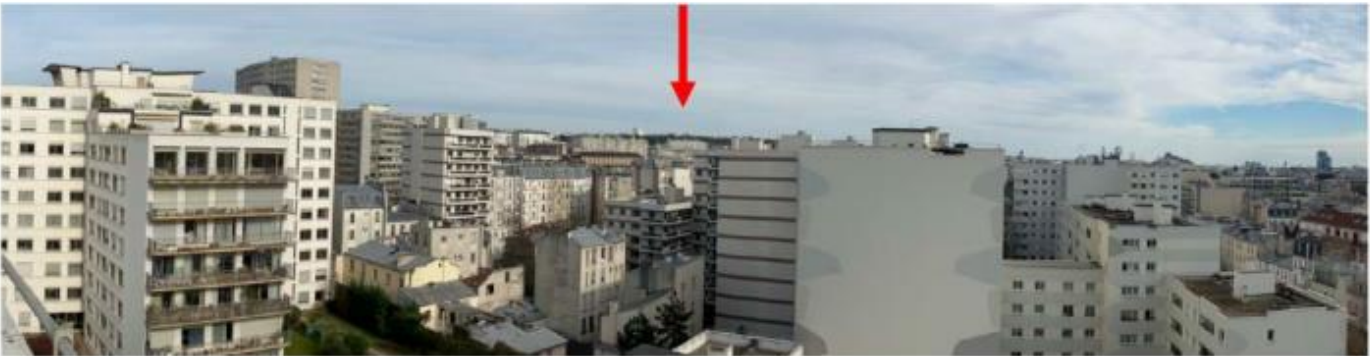
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des AzimutsAzimut 340° :Azimut 120° :Azimut 240° :